



INKASSO KÜNG

VOTRE ARGENT
NOTRE ENGAGEMENT

Information conformément à l'art. 14 du Règlement général de l'UE sur la protection des données (RGPD) :

Le traitement des données figurant sur le rappel a pour but la protection des créanciers (à savoir de sauvegarder les intérêts légitimes poursuivis par le créancier indiqué sur le rappel ainsi que de protéger le traitement des crédits). L'art. 6 al. 1f) de la RGPD de l'UE en constitue la base juridique.

En outre, le traitement des données sert à fournir des renseignements sur votre personne/ entreprise. Les données sur les créances seront transférées *en vertu de l'article 31 BDSG (Bundesdatenschutzgesetz)* au bureau de renseignements économiques de Creditreform compétent pour votre domicile ou siège de votre entreprise. Afin de pouvoir recouvrer les créances, les données seront si nécessaire transférées aux destinataires suivants : tribunaux, avocats, huissiers, tiers débiteurs etc. Si les données sont transférées à des Etats en dehors de l'Union européenne, le transfert se base sur les clauses contractuelles types qui peuvent être consultées ou être commandées sur le site : <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32001D0497&from=EN>.

Pour autant que la créance ne soit pas contestée, les données concernant le recouvrement en question peuvent être prises en considération par le bureau de renseignements économiques de Creditreform afin de déterminer la valeur de probabilité relative à la solvabilité ou à la volonté de payer du débiteur.

Les données enregistrées sur votre personne/entreprise nous ont été transmises par notre mandant ou ont été trouvées dans des inventaires des données déjà existants. Les données traitées sont ceux indiquées sur le rappel. Le traitement des données se base sur l'intérêt légitime de notre mandant à faire encaisser la créance.

Les données sont enregistrées jusqu'à ce que le but visé soit atteint.

Vous avez le droit d'être renseigné sur vos données personnelles enregistrées. Si les données personnelles enregistrées ne sont pas correctes, vous avez le droit d'en demander la correction ou la radiation. Dans le cas où on ne peut pas tout de suite constater si les données sont correctes ou non, vous avez le droit de demander le blocage des données concernées jusqu'à ce que la clarification soit terminée. Les données incomplètes seront complétées.

Toute plainte concernant le traitement des données doit être adressée au responsable de la protection des données compétent du Land.

Veuillez adresser vos éventuelles questions par écrit à Inkasso Küng AG, Case postale 306, CH-3000 Bern 22, téléphone +41 31 330 49 45, fax +41 31 330 49 48, e-mail : law@inkassokueng.ch. Notre responsable de la protection des données est atteignable au numéro +41 31 330 49 49, fax +41 31 330 49 48, e-mail : direktion@inkassokueng.ch

Droit d'opposition :

Le traitement des données enregistrées est effectué pour des raisons impératives de la protection des créanciers et des débiteurs dont les intérêts, les droits et les libertés prédominent ou pour faire valoir, exercer ou défendre des droits. **Vous pouvez appliquer le droit d'opposition uniquement en raison d'une situation particulière qui doit être justifiée.** Si la situation particulière a pu être justifiée, les données ne seront plus traitées. **Pour autant que les données servent à faire valoir les droits de notre mandant, leur traitement ne peut pas être contesté.**

En ce qui concerne le transfert des données sur les créances aux bureaux de Creditreform, vous pouvez vous en renseigner sur les sites suivants :

- www.creditreform-Ort.de/EU-DSGVO
- www.creditreform.ch

Vous y trouverez de plus amples informations concernant le traitement de vos données par les bureaux de renseignements économiques de Creditreform.